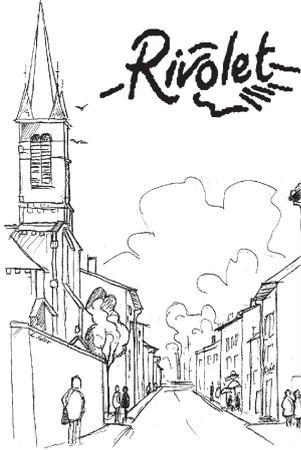


Département du Rhône



**Mairie de RIVOLET**

69640

**COMPTE RENDU DE  
LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 JANVIER 2012**

***Présents : Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Nadine BIARD, Raymonde MUTABAZI, Annick THOMASSET, Jacqueline MINOT***

***Excusés : Gilles AUTHIER (a donné pouvoir à Raymonde MUTABAZI), Emmanuel FELLOTT (a donné pouvoir à Pierre-Yves BURLLOT)***

***Excusé : Henri SANDRIN***

***Secrétaire de séance : Annick THOMASSET***

*Monsieur le Maire ouvre la séance et demande l'ajout d'un point n° 4 à l'ordre du jour concernant une délibération du Conseil municipal donnant tout pouvoir à Monsieur le Maire pour l'achat de la maison Gimaret. Le Conseil donne son accord.*

*Après lecture par Jacqueline MINOT, le compte-rendu du conseil municipal du 15 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité des présents, sous réserve des modifications suivantes :*

- *Au paragraphe 1 « Emprunt vente Gimaret » : remplacer « suite à l'acquisition » par « suite à la volonté d'acquisition ».*
- *Au paragraphe 7 « Informations diverses » : remplacer « SYTREVAL » par « SYTRAIVAL », remplacer « Ville-sous-Jarnioux » par « Ville-sur-Jarnioux », remplacer « les abribus » par « l'abribus ».*

## **1 – EMPRUNT VENTE GIMARET – CHANGEMENT DE TAUX**

*Lors du dernier Conseil municipal, une délibération a été votée à l'unanimité concernant la demande de prêt auprès du Crédit agricole avec un taux 4,37% pour des échéances réglées chaque année à la date anniversaire de la première échéance. Or, le Crédit Agricole a refusé ce vote car la délibération doit porter sur un prêt de quinze ans à 4,70%. Le fait d'avoir la première échéance annuelle le 30 juin 2012 génère un taux de 4,37%.*

*Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité ce taux.*

## **2- DELIBERATION BEAUJOLAIS BLANCS EN BOURGOGNE**

*L'association des Producteurs de Bourgogne en Beaujolais s'est créée suite à une nouvelle réglementation qui interdit l'appellation « Bourgogne Blanc » pour certaines communes du Beaujolais. Les viticulteurs du Beaujolais demandent le soutien des Conseils municipaux pour garder l'appellation.*

*Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve, par 8 voix pour et 1 abstention, d'aller à l'encontre de cette réglementation.*

## **3 – DEMANDE D'ARRETE DE SUBVENTION ZONE DE LOISIRS**

*Une subvention avait été accordée dans le cadre du plan pluriannuel 2009-2013 avec le Conseil général du Rhône pour la réalisation de la zone de loisirs. Le 12 octobre 2011, Monsieur le Maire a envoyé l'avenant 2 pour percevoir les subventions attribuées. Or, à ce jour, cet avenant n'a pas été signé par le Conseil général.*

*Dans l'attente de cette signature et afin de poursuivre les démarches, le Conseil municipal doit délibérer sur la demande d'arrêtés de subvention.*

*Après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité, cette demande d'arrêtés de subvention auprès du Conseil général.*

## **4 – DELIBERATION DONNANT TOUT POUVOIR POUR L'ACQUISITION MAISON GIMARET**

*La vente de la maison Gimaret aura lieu le 16 février 2012. Le Conseil municipal doit délibérer sur le fait de donner à Monsieur le Maire la possibilité de disposer de tout pouvoir pour l'achat de la maison Gimaret.*

*Après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette demande.*

## **5 – INFORMATIONS DIVERSES :**

### **5.1 Urbanisme**

*Les déclarations préalables récemment accordées sont :*

- Madame Gulsen ALKAYA : Extension toiture, création fenêtre, création baie vitrée*
- Monsieur Gilles GUILLOT : Réfection de la toiture*
- Monsieur Raphael BERTRAND : Construction d'une piscine*

*Les permis de construire récemment accordés sont :*

- *M. et Mme LIEVRE Christophe et Céline : Construction d'une habitation nouvelle*
- *M. et Mme FELLOTT Emmanuel et Nadège : Agrandissement pour la création d'une chambre et d'un bureau*

## **5.2 COPIL**

*Lors du dernier COPIL, un point a été fait sur les actions de la charte. Certaines sont en cours de réalisation :*

- *Analyse de la rivière du Nizerand par les élèves du cycle 3 de l'école : une étude a été réalisée en amont de la rivière, il reste maintenant à effectuer l'analyse en aval. Le Crédit Agricole peut subventionner la pose de panneaux d'information.*
- *Dans le cadre de l'utilisation de produits éco-citoyens par les employés municipaux, les cantonniers vont participer à une formation « Jardiner autrement ».*
- *Participation à la semaine nationale du développement durable qui a lieu du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2012. Une réunion est prévue le 14 février en présence de Lucie SALENGRET, chargée de mission de l'association « Notre Village ».*
- *Amélioration de la qualité de vie des écoliers : un devis d'un montant de 2 400€ a été proposé par l'entreprise «Azergues sol » pour un revêtement de sols PVC Acoustique pour la classe des maternelles .Les travaux auront lieu pour les vacances de février.*
- *Affichage d'informations officielles sur le panneau du parking de la mairie.*

## **5.3 Auberge de Rivolet**

*La Commission Auberge rencontre Monsieur Anthony EXBRAYAT, aubergiste, le 13 février prochain en présence de son comptable.*

## **5.4 Eglise de Rivolet**

*Un devis pour la pose d'une main courante sur les marches de l'église a été réalisé par l'entreprise « Memoric Présence » pour un montant de 1 679.18€.*

## **5.5 Voirie**

*Des travaux d'élargissement vont être réalisés sur la route de la Croix de Fer, lieudit « Le Moulin ».Les bornages n'ayant pas été respectés par les constructeurs, une réunion sera prévue avec les propriétaires.*

## **5.6 Réforme territoriale**

*Une réunion est fixée le 3 février avec toutes les communes de la nouvelle communauté à Gleizé pour établir le cahier des charges de l'audit. Cet audit portera sur la gouvernance, les compétences et les ressources financières.*

## **6 – QUESTIONS DIVERSES**

*Aucune question particulière.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.*